

Objet : Réunion Publique : Freinons le frelon !

Madame, Monsieur,

Nos associations le rucher école Apisambert et la MiellerieCo, se permettent de vous interpeller sur la problématique de la présence du frelon asiatique, ou frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*) sur notre territoire, en vous invitant à

- participer à la réunion d'information que nous organisons sur le sujet à la salle des fêtes d'Arlanc le 1 mars 2024 à 20h,
- diffuser le plus largement possible l'affiche ci-jointe.

Les impacts dévastateurs de la présence du frelon asiatique sur notre territoire, est maintenant avérée. A l'automne 2023, les ruches de nos adhérents.es, professionnels.les et amateurs, ont subi les conséquences de la très forte prédation de cet insecte invasif. Nombre d'entre nous ont perdu une partie de leur cheptel. Même si, certaines ruches ont, pour le moment, su résister, leur survie est engagée. En effet, la présence du frelon asiatique a généré un trop grand stress et une claustration prolongée, qui ont empêché les abeilles de butiner, donc de constituer les provisions indispensables pour passer l'hiver.

Rien ne semble pouvoir empêcher l'implantation définitive de ce prédateur, et bien d'autres professionnels tels que les arboriculteurs, les maraîchers, et les commerçants ambulants sur les marchés, sont démunis de moyens pour limiter l'impact sur leur production.

Nous devons donc nous adapter à cette réalité et c'est par l'action de toutes et tous, que nous pourrions modérer ces perturbations, et rendre sa prédation plus soutenable.

L'objectif de la rencontre que nous organisons, ouverte au public le plus large possible, est donc

- d'informer de l'impact du frelon asiatique sur la biodiversité et,
- de présenter les méthodes de lutte, qui doit être effective dès la sortie de l'hiver.

Pour faciliter la diffusion de cette information, vous trouverez, ci-joint, une affiche qui peut être jointe aux différents courriers, communications, journaux et accrochées sur les panneaux d'affichage des villages.

Nous nous tenons à votre disposition afin de répondre à vos questions par mail : apisambert@velovergne.fr

En vous remerciant par avance de votre contribution et participation, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.